

# **COMMUNE DE VERSAUGUES**

## **COMPTE RENDU DE SEANCE** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **REUNION DU VENDREDI 31 JUILLET 2009**

*Le conseil municipal de Versaugues, dûment convoqué en date 20 juillet 2009, s'est réuni le Vendredi 31 Juillet 2009 à Vingt heures, à la Mairie de VERSAUGUES, sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.*

#### **Présents :**

- *Monsieur FARNIER Gilles, Maire*
- *Monsieur DEVERCHERE Régis, 1<sup>er</sup> Adjoint*
- *Messieurs ACCARY Louis – BERLAND Patrick – BORDE Armand – DAVID Ludovic – DESCHAINTE Michel – Mesdames DARIEN Eveline et KRZEMINSKI Nathalie, Conseillers Municipaux*

#### **Absent excusé et représenté :**

- *Monsieur CHATELLIER Jean-François, donnant pouvoir à Mme DARIEN Eveline*

#### **Absente excusée :**

- *Madame Annie ANDRE, 2<sup>nd</sup> Adjointe*

*Monsieur Armand BORDE est nommé secrétaire de séance*

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**1°) - Approuve** le compte-rendu de la précédente séance en date du **05 Juin 2009**.

**2°) – Communauté de Communes de Paray-le-Monial – Modification n° 12 des statuts (SCOT)**

**EMET un avis favorable** à la modification n° 12 des statuts de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial, tendant à l'extension des compétences obligatoires, aménagement de l'espace pour le schéma de cohérence territoriale (SCOT) dans le cadre du Pays Charolais-Brionnais..

**3°) – Syndicat Intercommunal du Charolais « Refuge Fourrière » - Demandes de retrait et d'adhésion de Communes**

**ACCEPTE** le retrait de la Commune d'AMANZE et l'adhésion des Communes de MAILLY et CHASSENARD au Syndicat Intercommunal du Charolais « Refuge Fourrière » à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009.

#### **4°) – Participation communale aux frais de fonctionnement du SIVOS de Marcigny (C.E.S. Jean Moulin) – Année scolaire 2008-2009**

ACCEPTTE de prendre en charge la participation communale de **Trente huit euros (38 €)** aux frais de fonctionnement engagés par le SIVOS de MARCIGNY pour l'enfant originaire de la Commune de Versaugues, ayant fréquenté le C.E.S. Jean Moulin de Marcigny durant l'année scolaire 2008/2009.

*Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de deux demandes émanant de l'Ecole publique de POISSON et du SIVOS du RPI d'ANZY – MONTCEAUX –VINDECY concernant la prise en charge des frais de fonctionnement liés aux inscriptions de 2 enfants de la commune pour l'année scolaire 2009/2010. Avant de donner son accord, la Municipalité désire avoir de plus amples explications sur l'importance de tels frais incombant à la Commune.*

#### **5°) – Mise en service de la salle polyvalente – Règlement intérieur d'utilisation**

- **DECIDE** de la mise en service, après avis de la commission de sécurité, de la nouvelle salle polyvalente située au Bourg.
- **ADOpte** le règlement intérieur d'utilisation.
- **PREND ACTE** de la convention-type de location à passer avec les futurs utilisateurs de la salle polyvalente.
- **FIXE** le montant de la caution à Deux cents euros (200 €) quel que soit le type de manifestation.

#### **6°) – Salle Polyvalente – Tarif de remplacement vaisselle**

**FIXE** le tarif de remplacement en cas de perte, détérioration ou destruction de la vaisselle mise à disposition et **DIT** que ces tarifs s'appliqueront à compter de la mise en service de la nouvelle salle polyvalente.

#### **7°) – Salle Polyvalente – Point sur les commandes diverses de matériel et autres**

- Devis en attente pour les stores et rideaux
- Devis en cours pour le nettoyage complet de la salle
- Contrat à prévoir avec TOTALGAZ pour la cuve à enterrer
- Mise en service du courant électrique par E.D.F. dès réception du consuel de CD'ELEC
- Commission de sécurité reportée 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre – en attente rapport final de VERITAS – plan d'évacuation à installer par DESAUTEL.

#### **8°) – Affaires et communications diverses**

##### Personnel Communal

En raison du suivi des locations de la salle et du nettoyage plus important à effectuer, le Conseil décide d'accorder 1 heure en plus par semaine à Madame Laure BIGNON, Adjointe technique 2<sup>nd</sup> classe, ce qui fera 6/35<sup>ème</sup>, soit 24 Heures mensuel, et ce à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

L'avis de la Commission Technique Paritaire du Centre de Gestion sera sollicité.

Décision du Maire fixant le montant RODP de France Télécom pour 2009

Il est rendu compte à l'Assemblée communale de l'arrêté pris le 21 juillet 2009 fixant le montant de la redevance à **478.96 €** pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunications de France TELECOM pour l'exercice 2009. Cette redevance sera reversée au SYDESL en 2010.

Recensement 2010 de la population

Un courrier de l'INSEE informe que la population de la Commune sera recensée en 2010. Réunion d'information prévue Mardi 22 septembre de 9 H à 12 H à Saint-Marcel.

Jury du Fleurissement

Le Maire fait part au Conseil du passage du jury de Fleurissement Lundi 27 Juillet 2009

Remplacement congés Secrétaire de Mairie

La Mairie sera fermée du Lundi 24 août au Vendredi 11 septembre 2009. Melle GERBE Marie-Anne assurera deux permanences les **Mercredis 02 et 09 septembre de 10 H à 12 H 30.**

Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais

Le rapport annuel 2008 du S.I.E.B., relatif au prix et à la qualité du service public, peut être consulté au secrétariat de la Mairie.

- Un courrier sera fait à Mme GABRIEL-MICHEL pour le défrichage de sa propriété.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,  
L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à Vingt deux Heures*

Fait à Versaugues le 31 juillet 2009

Le maire,

*Gilles FARNIER*